

PAIX, ÉGALITÉ ET JUSTICE SOCIALE

TRENTE-CINQ ANS D'ACTION POUR LA JUSTICE SOCIALE

À leur retour d'expériences outre-mer en 1975, plusieurs jeunes du Canada décident de créer une nouvelle organisation pour la justice sociale à Ottawa. Ils imaginent une organisation canadienne qui s'allie avec d'autres, ici au pays et à l'échelle internationale, à la lutte pour la paix, l'égalité et la justice sociale. Après réflexion, la nouvelle organisation est nommée *Inter Pares* – entre égaux – un nom évoquant les valeurs que le groupe veut promouvoir.

Trente-cinq ans plus tard, Inter Pares s'inspire de la même vision et travaille à l'atteinte des mêmes objectifs. Au fil des ans, Inter Pares a travaillé avec des groupes d'agriculteurs, des organisations de femmes, des groupes de défense des droits de la personne, des organisations autochtones, des associations de santé et des mouvements sociaux – partout dans le monde. Nous avons eu le privilège de tisser des liens avec des gens qui partagent nos objectifs et qui travaillent – souvent contre vents et marées – à surmonter les obstacles à la justice sociale.

La quête de justice sociale et d'égalité est toutefois aussi exigeante aujourd'hui qu'elle l'était il y a trente-cinq ans.

Le rôle de l'État devrait être d'orienter les politiques économiques et sociales en fonction du bien-être commun et de rendre compte aux citoyennes et citoyens de l'application d'une démocratie équitable. Nous voyons, au contraire, des États qui appuient une économie mondiale structurée au profit des spéculateurs et en grande partie déconnectée de la façon dont la plupart des gens gagnent leur vie. La campagne menée par les élites financières et politiques en vue d'éliminer la surveillance réglementaire du système bancaire a causé un effondrement économique qui continue d'infliger d'énormes dommages partout dans le monde. Le renflouement des banques et institutions financières s'est fait en sabrant dans les services sociaux, l'éducation, les caisses de retraite et les soins de santé dans le monde entier.

Partout, la crise financière mondiale a profondément touché la vie des gens. Les pays du Sud vivent une réduction des envois de fonds de travailleurs migrants, une baisse des revenus d'exportation, une hausse du taux de chômage, un affaiblissement du prix des produits de base et une hausse vertigineuse du prix des aliments et de l'énergie. 130 à 155 millions de personnes de plus vivent dans la pauvreté. Plus d'un milliard se couchent chaque soir le ventre vide et 50 000 personnes meurent chaque jour de la pauvreté et de causes liées à la pauvreté.

Il y a une disparité économique croissante dans plusieurs pays, y compris chez nous. De fait, le niveau actuel d'inégalité économique au Canada et aux États-Unis est le pire depuis 1929, l'indice même d'une dépression mondiale. Avant le début de la crise financière en 2008, 3,5 millions de personnes vivaient dans la pauvreté au Canada; selon certaines estimations, ce chiffre pourrait augmenter de 1,8 million d'ici la fin 2011. Au Canada, un enfant sur neuf vit dans la pauvreté – un sur quatre dans le cas des enfants autochtones. C'est à la fois une tragédie et une honte pour notre pays.

L'inégalité sociale croissante n'est pas seulement une question morale, elle présage une grave crise sociale. Selon la recherche d'une publication récente, *The Spirit Level: why equality is better for everyone*, des sociétés plus égalitaires auraient une incidence beaucoup moins élevée de problèmes de santé physique et mentale, de dépendances, de crime, d'emprisonnement, de violence – et les indicateurs du bien-être des enfants y seraient plus élevés. Cela confirme ce que beaucoup d'entre nous savent intuitivement : les sociétés plus égalitaires sont plus heureuses et plus en santé, et on y trouve un niveau plus élevé de cohésion sociale, de confiance et d'engagement civique.

Une chose est claire : l'économie mondiale ne fonctionne pas dans l'intérêt de la majorité, pas plus au Nord que dans le Sud. Une économie mondiale qui réduit des millions de personnes à la pauvreté et qui accule des pays à la faillite n'est pas seulement irrationnelle, elle est fondamentalement injuste.

Malgré ces tendances alarmantes, il y a de bonnes nouvelles. Des groupes citoyens travaillent partout à démocratiser leur économie et leur système politique. Ils stimulent la participation politique et mettent les gouvernements au défi de rendre compte à toute la population. Partout où travaille Inter Pares, des gens revendiquent le droit de voir leurs intérêts reflétés dans les politiques économiques et sociales. Au Canada, la Coalition canadienne de la santé montre aux décideurs comment préserver la rentabilité et le caractère universel de notre système de santé. Au Pérou, nos homologues enseignent la littéracie économique afin que les gens puissent comprendre – et influencer – la façon dont le gouvernement local fixe les priorités budgétaires. Au Bangladesh, des femmes et des hommes pauvres s'organisent pour exiger que les moins privilégiés obtiennent des services gouvernementaux. En Afrique, des gens travaillent à l'échelle régionale pour assurer que les ententes signées avec les sociétés minières soient transparentes et que les redevances et impôts profitent aux économies locales.

Ce rapport annuel présente un aperçu de la façon dont nos homologues font la promotion de l'égalité, la démocratie et la justice dans leur communauté et dans leur société.



JEAN SYMES



RACHEL GOUN



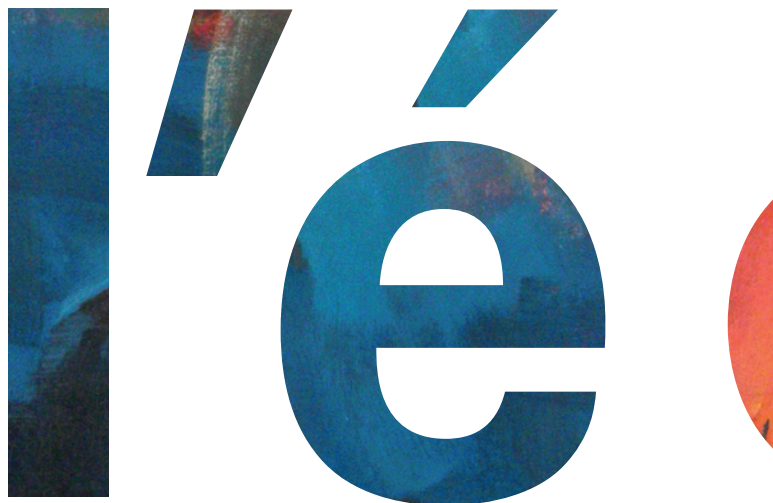
DOMINIQUE CAQUETTE



LIXHAAN



REBECCA WOLSAK



LA LOI

S'assurer que toutes et tous sont égaux devant la loi au Canada et ailleurs dans le monde.

En octobre 2010, la Ligue des droits et libertés a comparu devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour dénoncer la violation des droits de la personne par le Canada lors du Sommet du G20 à Toronto. La Ligue, la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme ont exigé une enquête indépendante sur les mesures de sécurité avant et pendant les manifestations, englobant la surveillance des groupes avant la tenue du Sommet, le recours à des agents provocateurs, les arrestations massives et les conditions de détention. La Commission a demandé au Canada de réagir promptement aux allégations. La Ligue a l'intention de s'assurer que le gouvernement agit de façon responsable et conforme aux droits de la personne. Pour plus d'information, consulter www.ciddhu.uqam.ca/documents/Rapport_Français.pdf.

Au Soudan, SORD (*Sudanese Organization for Research and Development*) travaille à réformer le droit criminel du pays – selon lequel les témoins de sexe féminin ont un statut inférieur, qui amalgame viol et adultère, qui accorde l'immunité aux représentants du gouvernement et qui punit l'*indécence publique* de 40 coups de fouet. SORD essaie aussi de réformer le droit de la famille du Soudan, qui régleme l'âge du mariage, du divorce et du soutien d'un enfant. SORD veut informer la population de la façon dont ces lois attaquent les libertés fondamentales, notamment celles des femmes et des filles. En 2010, des membres du personnel de SORD ont assisté à des procès, documenté l'application des lois et tenu des consultations avec des juges, des avocats et des leaders religieux et communautaires. Par des consultations publiques, SORD veille à ce que les nouvelles lois qu'elle propose soient bien comprises par le peuple soudanais, afin de créer la large base d'appui nécessaire à un changement durable.

En 2010, la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles (CSILC), regroupant 40 organisations dont Inter Pares, a témoigné devant un comité parlementaire sur les changements proposés par le Canada à la Loi sur l'aéronautique. Ces changements, adoptés en mars 2011, forceront toute société aérienne canadienne à obtenir l'autorisation des États-Unis pour permettre l'embarquement de passagers à bord d'avions survolant le territoire étatsunien. Le projet de loi C-42 donnera aux autorités étatsuniennes le pouvoir de décider, selon des critères arbitraires et discrétionnaires, qui peut monter à bord d'un avion pour la plupart des vols internationaux qui décollent du Canada ou y atterrissent. Selon la CSILC, l'adoption du projet de loi C-42 clouera au sol un nombre accru de passagers, sans application régulière de la loi, arbitrage indépendant ni recours efficace. La CSILC s'efforce d'assurer que tout amendement à des projets de loi respecte le droit international et la Constitution canadienne.



DES SEXES

User de moyens novateurs et inspirants pour contester l'inégalité des femmes.

Dans le Chiapas, au Mexique, le Centre des droits des femmes (CDMCH) a aidé des femmes autochtones à acquérir un contrôle sur leurs terres et à exercer leurs droits politiques. Parce qu'elles détiennent rarement les titres de propriété, les femmes sont souvent exclues des processus décisionnels dans les *ejidos* (conseils de gestion des terres agricoles où les communautés prennent collectivement les décisions). Mais les femmes jouent un rôle central en agriculture et elles sont de plus en plus les principales productrices dans leur communauté, alors que les hommes migrent vers d'autres régions du Mexique ou aux États-Unis en quête de travail. CDMCH travaille avec des collectifs de femmes en vue de sensibiliser la communauté et les autorités locales aux droits des femmes. En 2010, CDMCH a amorcé un dialogue avec le gouvernement de l'État du Chiapas en vue de revoir la réglementation qui régit la prise de décision dans l'*ejido* afin d'assurer une participation accrue des femmes.

En Birmanie, un adage prescrit de « respecter ton fils comme un maître, et ton mari comme un dieu ». Ces quelques mots illustrent bien l'ampleur du travail à réaliser pour assurer l'égalité des femmes dans ce pays. Mais c'est un défi auquel les membres de la Ligue des femmes birmanes (WLB) se sont attaquées de façon stratégique et créative. En 2010, la Ligue découvre un nouvel outil d'éducation publique : la télévision. Elle produit quatre émissions de comédie pour la chaîne par satellite Voix démocratique de la Birmanie, suivies par des millions de personnes en Birmanie et en zone frontalière. Créés et joués par des femmes, les sketches intègrent chanson et théâtre modernes et traditionnels. On y aborde des sujets tels que la véritable participation politique des femmes, les lacunes de la constitution de 2008 et des lois électorales, la pauvreté, l'accès à l'éducation, le chômage et l'environnement. On trouve les sketches en birman de la WLB sur son canal YouTube : www.youtube.com/user/womenofburma.

En Afrique, ACORD (Association de Coopération et de Recherches pour le Développement) a publié une étude approfondie sur l'accès à la justice pour les femmes survivantes de la violence sexuelle dans la région des Grands Lacs. Cette étude des systèmes juridique, policier et de santé en République démocratique du Congo, au Burundi, en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda révèle que les gouvernements ont échoué à soutenir les survivantes : les systèmes juridiques n'ont pas suivi l'évolution du droit international et l'État n'a pas offert de ressources pour défendre les droits des victimes ou fournir des services de soutien adéquats sur le plan juridique et psychologique. ACORD conteste cette impunité en informant les institutions gouvernementales, juridiques et policières sur les droits des femmes survivantes, et travaille avec des organisations de femmes en vue de créer une base d'appui pour l'accès des femmes à la justice.

DÉMOCRATIE

Au-delà des élections, promouvoir une véritable participation dans les décisions qui nous touchent toutes et tous.

Des homologues d'Inter Pares font la promotion de la démocratie participative dans des communautés à Huancavelica, au Pérou. Ainsi, le Centre pour le développement andin (SISAY) enseigne la littéracie économique à des communautés afin que les gens puissent comprendre – et influencer – la façon dont le gouvernement local fixe les priorités budgétaires. Cela aide aussi des organisations de la base à exiger que le gouvernement local rende compte de ses décisions. À la suite d'élections municipales et régionales en 2010, SISAY et IDES-Ayllu (un autre de nos homologues) ont participé à un processus de transition en vue d'assurer que les nouvelles autorités rendent compte des décisions prises par leurs prédécesseurs. Des séances d'information furent organisées avec les nouveaux maires à qui on a remis de la documentation, ainsi que les règlements administratifs et les politiques approuvés par l'administration précédente, afin d'assurer que le nouveau gouvernement maintienne les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes et de droits de la personne.

En Birmanie, une dictature militaire dirige le pays pour l'enrichissement d'une poignée de généraux et des élites commerciales. En 2010, elle tient les premières élections en 20 ans, ourdissant une fraude massive pour assurer la victoire de ses candidats et garder le pouvoir. La même année, plusieurs de nos homologues en Birmanie lancent un rapport qui documente la situation affligeante de la santé en Birmanie orientale, démontrant que la junte militaire ne rend aucunement compte à sa propre population. Le rapport fournit des preuves solides qui ont permis la mise sur pied d'une commission d'enquête des Nations unies chargée de se pencher sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par le régime, et de tenir le régime responsable devant la communauté internationale.

Au Canada, nos systèmes démocratiques ne sont pas toujours parfaits sur le plan de la reddition de comptes. Ainsi, des sociétés minières canadiennes reçoivent un soutien important du gouvernement fédéral pour élaborer et réaliser des projets miniers outre-mer. À titre de membre du Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises, Inter Pares a collaboré avec des organisations de tout le Canada afin d'exiger que le gouvernement canadien rende compte de ces dépenses. Nous voulons assurer que les projets miniers recevant l'appui financier des contribuables du Canada respectent des normes minimales en matière de droits de la personne, droits des travailleurs et protection de l'environnement. En 2010, Mines Alerte Canada – un partenaire de longue date d'Inter Pares – a joué un rôle clé pour renseigner le public et les représentants du gouvernement au sujet d'un projet de loi pouvant offrir ces garanties (le projet de loi C-300). Même s'il a été défilé au parlement par seulement six voix, la campagne a soulevé un débat et sensibilisé à ces enjeux. Un rejet par une marge aussi mince démontre que le public estime que la reddition de compte des entreprises est un élément central de notre démocratie.

é et

JUSTICE ÉCONOMIQUE

Réclamer des politiques et des pratiques économiques dans l'intérêt de toute la population, notamment les personnes vulnérables.

Il y a une nouvelle ruée vers les terres et les ressources en Afrique. Dans la foulée de la crise alimentaire de 2008, des sociétés et des États étrangers se bousculent pour louer de grandes étendues de terres afin de produire des cultures d'exportation et des agrocombustibles. Ces affaires se trament en secret, sans débat démocratique et sans considération pour les personnes qui vivent sur ces terres. C'est ce qui vient de se passer au Mali, où les terres irriguées les plus fertiles du pays ont été louées à l'État libyen, chassant des centaines de familles agricoles de chez elles. Avec l'homologue d'Inter Pares, COPAGEN, les agricultrices et les agriculteurs luttent pour mettre fin à l'accaparement des terres par l'entremise de la recherche, l'organisation communautaire et l'engagement politique. Pour mettre en lumière leurs luttes en vue de contrer ce phénomène partout dans le monde, Inter Pares a co-organisé un forum public à l'Université de Montréal, *Main basse sur la planète*, que l'on peut visionner à l'adresse suivante : www.interpares.ca/fr/publications/multimedia/mainbassesurlplanete.php.

Selon une étude de Transnational Institute, 534 milliards \$ ont été transférés des régions les plus pauvres vers les régions les plus riches du globe entre 2000 et 2008. Cette injustice est particulièrement évidente en Afrique, un continent doté d'immenses richesses minières où de grandes sociétés (souvent canadiennes) font d'énormes profits alors que les populations locales restent parmi les plus pauvres de la planète. L'homologue d'Inter Pares, TWN-Africa (Third World Network-Africa) travaille à ce que les populations africaines reçoivent une juste part de ces revenus, par l'entremise de la recherche et l'analyse, l'organisation des communautés et les pressions politiques soutenues. Grâce au travail de TWN-Africa, les gouvernements du Ghana et de la Tanzanie ont augmenté les redevances imposées aux sociétés minières étrangères actives dans leur pays.

En 2010, Inter Pares a continué de soutenir le travail de la Coalition canadienne de la santé (CHC), une organisation nationale vouée à la défense et à l'amélioration du système de santé universel au Canada. En septembre 2010, la CHC a lancé conjointement le rapport *Argumentaire économique pour un régime universel d'assurance-médicaments*. On y explique comment un régime universel d'assurance-médicaments pourrait couvrir toute la population canadienne et permettre d'épargner 10,7 milliards \$ par année sur les dépenses nationales en santé. Pour plus d'information : www.pharmacarenow.ca.



RACHEL GOUIN



ORGANIZACION NACIONAL INDIGENA DE COLOMBIA



RACHEL GOUIN



FARIS AHMED, USC CANADA



REBECCA WOLSKA

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS DONATRICES ET DONATEURS

Inter Pares s’engage à maintenir un contact direct avec ses donatrices et donateurs, et à leur offrir le même accès direct à l’organisation. Nous nous engageons aussi à faire le meilleur usage possible de l’argent qui nous est confié. C’est pourquoi toute la collecte de fonds est faite à l’interne par du personnel d’Inter Pares – et tout le personnel est responsable de voir à ce que l’argent recueilli soit bien utilisé.

Il y a deux façons de calculer le coût de la collecte de fonds. La première, utilisée par l’Agence du revenu du Canada (ARC), calcule le ratio des dépenses de collecte de fonds par dollar recueilli, à l’exclusion des sources gouvernementales. En 2010, Inter Pares avait un ratio de 25 pour cent. C’est bien inférieur aux lignes directrices de l’ARC, qui stipule que les dépenses de collecte de fonds ne doivent pas dépasser 35 pour cent des sommes recueillies, à l’exclusion des sources gouvernementales.

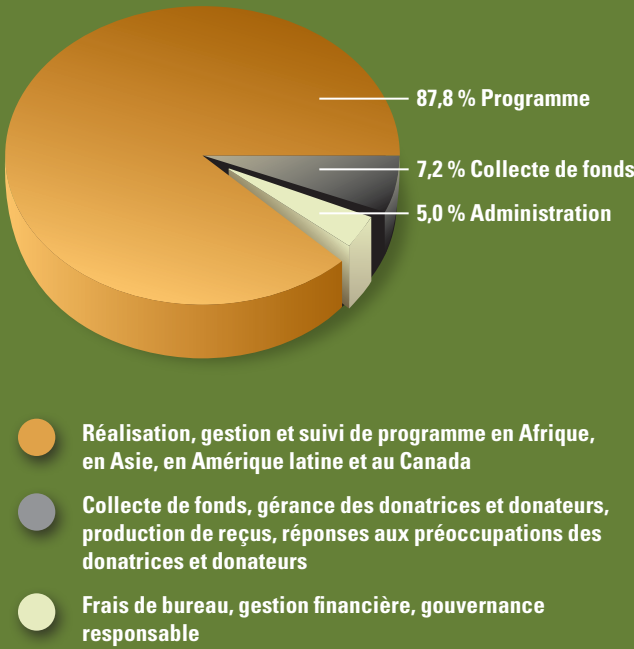
La deuxième méthode consiste à calculer les dépenses de collecte de fonds en proportion de l’ensemble des dépenses. En 2010, les coûts de collecte de fonds d’Inter Pares représentaient 7,2 pour cent de l’ensemble de ses dépenses. Cela signifie que pour chaque dollar dépensé, on a consacré 7,2 cents à la collecte de fonds, y compris les salaires liés à la collecte de fonds, l’accompagnement des donatrices et donateurs ainsi que la gestion de programmes tels que le programme efficace de dons mensuels.

Avec des frais d’administration de 5,0 pour cent de l’ensemble des dépenses en 2010, 87,8 pour cent du total des dépenses ont été consacrés à nos programmes en Asie, en Afrique, en Amérique latine et au Canada.

Inter Pares adhère au code d’éthique et normes de fonctionnement du Conseil canadien pour la coopération internationale et au code déontologique de l’Association canadienne des professionnels en dons planifiés.

DÉPENSES 2010

Voici comment vos dons sont utilisés à Inter Pares :



INTER PARES : QUI SOMMES-NOUS?

Inter Pares est une organisation canadienne de justice sociale oeuvrant au Canada et dans le monde. Elle s’attache à faire connaître les causes et les effets de la pauvreté et de l’injustice et à soutenir les actions débouchant sur un changement socio-économique véritable.

Inter Pares collabore avec des organisations qui partagent l’analyse selon laquelle pauvreté et injustice résultent des inégalités entre les nations et au sein de celles-ci et qui agissent en faveur de la justice socio-économique dans les sociétés et les communautés où elles sont implantées.

Dès sa création en 1975, Inter Pares dont le nom signifie « entre égaux » a abordé la coopération internationale non pas comme une action caritative, mais bien comme un acte de profonde solidarité. Notre action se fonde sur le principe de l’égalité avec nos homologues pour faire front commun contre l’injustice et promouvoir des modèles durables pour le développement de communautés humaines et leur interaction avec la planète.

Cette approche égalitaire caractérise aussi le fonctionnement de l’organisation; le personnel d’Inter Pares forme une équipe de gestion participative fondée sur la parité : à salaire égal, responsabilité égale.

PERSONNEL EN 2010

- Caroline Boudreau • David Bruer • Karen Cocq • Eric Chaurette
- Kathryn Dingle • Elaine Edwards • Nadia Faucher
- Peter Gillespie • Rachel Gouin • Erum Hasan • Sophie Hargest
- Samantha McGavin • Rita Morbia • Marie José Morrisette
- Laura O’Neill • Karen Seabrooke • Jean Symes • Sheila Whyte
- Rebecca Wolsak • Anne-Marie Zilliacus

CONSEIL D’ADMINISTRATION EN 2010

- Suzie Boulanger • Amanda Dale • Verda Cook • Agathe Gaulin
- Nathan Gilbert • Mireille Landry • Amarkai Laryea, vice-président
- Tamara Levine, présidente • James Loney • Shree Mulay
- Roxana Ng • Jeannie Samuel • Delyse Sylvester • Sari Tudiver
- Bill Van Iterson, trésorier

LA BASE PARTISANE D’INTER PARES

L’action d’Inter Pares pour la justice sociale incarne des valeurs auxquelles sont attachés bien des Canadiennes et des Canadiens : la dignité, l’égalité, la solidarité et la coopération internationale. Pendant trente-cinq ans, des milliers de personnes solidaires ont manifesté leur attachement à ces principes en renouvelant leur appui à Inter Pares. Sans cet appui, notre travail ne serait pas possible.

La générosité des sympathisantes et des sympathisants d’Inter Pares déborde le cadre de l’assistance financière. De nombreuses personnes nous ont fait connaître auprès de leurs amis, nous ont offert des dons spéciaux pour célébrer un événement particulier et nous ont permis d’approfondir nos liens avec d’autres en organisant des rencontres chez eux. D’autres nous ont fait le grand honneur de nous aider à bâtir l’avenir en nommant Inter Pares dans leur testament.

Inter Pares voudrait aussi exprimer sa reconnaissance à ses donateurs institutionnels : l’Agence canadienne de développement international (ACDI) ainsi que le Centre de recherches pour le développement international (CRDI); les fondations; les syndicats; les communautés religieuses; diverses organisations qui ont soutenu Inter Pares grâce à leurs fonds de solidarité; et les entreprises qui encouragent les œuvres philanthropiques des membres de leur personnel en en doublant la mise.

Le contexte politique et économique est en pleine mutation. Accroître notre indépendance financière permet de préserver notre autonomie politique et notre capacité de promouvoir et de soutenir des programmes progressistes qui ciblent le changement social. Notre base partisane joue donc un rôle primordial puisqu’elle est garante de notre survie institutionnelle.

Pour en savoir plus sur notre programme de collecte de fonds et sur la manière dont vous pouvez exprimer votre appui, rendez-vous sur notre site web www.interpares.ca ou contactez-nous.

Nous aimerions souligner les généreux dons de :

- La famille Williams
- Dorothy Zarski

Nous tenons spécialement à honorer la mémoire de celles et ceux qui ont choisi de soutenir notre travail au moyen de legs testamentaires :

- Succession de Dorothy Melissa Beattie
- Succession de Bob Johnstone
- Succession de Charles Edward Watters

Nous tenons aussi à honorer celles et ceux dont les proches ont fait des dons en leur mémoire :

- Rachel DiCara
- John Evans
- Thurlow Frazer
- Alexander Gray
- Gil Levine
- Joe O’Brien
- Catherine Potter
- Dianne Purcell
- Timothy Sammond
- Norris Williamson

En 2010, en plus de l’appui généreux de milliers d’individus, Inter Pares a aussi bénéficié du soutien de :

- Agence canadienne de développement international (ACDI)
- B&B Hamilton Fund de la Toronto Community Foundation
- Centre de recherches pour le développement international (CRDI)
- Conseil œcuménique des chrétiennes du Canada
- CSN / Fonds Alliance Syndicat Tiers-Monde
- Daly Foundation
- DRM Foundation
- Elizabeth Fulda Orsten Family Fund
- Filles de la Providence
- Fleming Foundation
- Fondation communautaire d’Ottawa (subventions)
- Fondation Denise et Robert Gibelleau
- La Fondation EJLB
- Fondation Internationale Roncalli
- Grey Sisters of the Immaculate Conception
- R. Howard Webster Foundation
- Just Aid Foundation
- Ken & Debbie Rubin Public Interest Advocacy Fund de la Fondation communautaire d’Ottawa
- McLean Smit Family Foundation
- Nancy’s Very Own Foundation
- Nicaraguan Children’s Fund
- Orcutt Family Fund de la Vancouver Foundation
- Scott Island Foundation
- St. Helen’s Anglican Church Women
- Sisters of Mission Service
- Sisters of Providence of St. Vincent de Paul
- Sisters of St. Joseph of Hamilton
- Sisters of St. Joseph of London
- Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame
- Tikvah Grassroots Empowerment Fund de Tides Foundation Canada

Rapport de l’auditeur indépendant aux membres, Inter Pares

Nous avons effectué l’audit des états financiers ci-joints de Inter Pares, qui comprennent l’état de la situation financière au 31 décembre 2010, et les états de l’évolution des soldes de fonds et de revenus et dépenses pour l’exercice clos à cette date, ainsi qu’un résumé des principales méthodes comptables et d’autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Responsabilité de l’auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d’audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l’audit de façon à obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d’anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l’auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. Dans l’évaluation de ces risques, l’auditeur prend en considération le contrôle interne de l’entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de l’entité. Un audit comporte également l’appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l’appréciation de la présentation d’ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Inter Pares au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ottawa, Ontario
Le 4 mars 2011

Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP
Comptables public enregistrés

État de la situation financière au 31 décembre 2010

	2010		2009
ACTIF			
COURANT			
Encaisse	793 767	\$	658 237 \$
Comptes à recevoir	119 033		97 787
Avances de programme (note 5)	1 049 475		760 031
Frais payés d’avance	19 340		—
	1 981 615		1 516 055
INVESTISSEMENTS (note 4)	1 558 375		1 458 845
IMMOBILISATIONS (note 3)	677 783		691 782
	4 217 773	\$	3 666 682 \$
PASSIF			
COURANT			
Comptes à payer	48 361	\$	100 794 \$
Revenu reporté (note 5)	1 306 091		746 177
	1 354 452		846 971
AVANTAGES PAYABLES RELIÉS			
AUX ANNÉES DE SERVICE (note 6)	110 925		102 913
	1 465 377		949 884
ACTIFS NETS			
Excédent accumulé	64 654		56 076
Actifs nets immobilisés	677 783		691 782
Fonds de legs (note 7)	970 507		901 868
Fonds de prévoyance (note 8)	772 299		811 524
Fonds de dotation (note 9)	267 153		255 548
	2 752 396		2 716 798
	4 217 773	\$	3 666 682 \$

État de l’évolution des soldes de fonds pour l’exercice terminé le 31 décembre 2010

	Excédent accumulé	Actifs net immobilisés	Fonds de legs	Fonds de prévoyance	Fonds de dotation	2010 Total	2009 Total
SOLDES DE FONDS, AU DÉBUT DE L’EXERCICE	56 076 \$	691 782 \$	901 868 \$	811 524 \$	255 548 \$	2 716 798 \$	2 553 206 \$
Revenu (dépense) net pour l’exercice	(5421)	—	68 639	(39 225)	11 605	35 598	163 592
Acquisition d’immobilisations	(17 804)	17 804	—	—	—	—	—
Amortissement	31 803	(31 803)	—	—	—	—	—
SOLDES DE FONDS, FIN DE L’EXERCICE	64 654 \$	677 783 \$	970 507 \$	772 299 \$	267 153 \$	2 752 396 \$	2 716 798 \$

État des revenus et dépenses pour l’exercice terminé le 31 décembre 2010

	Opérations générales	Fonds de legs	Fonds de prévoyance	Fonds de dotation	2010 Total	2009 Total
REVENUS						
Dons	1 400 345 \$	42 058 \$	— \$	200 \$	1 442 603 \$	1 475 597 \$
ACDI - projets PSV	427 359	—	—	—	427 359	1 718 694
ACDI - autres projets	2 723 560	—	—	—	2 723 560	3 621 818
Contributions générées par les projets	39 212	—	—	—	39 212	199 286
Intérêts et divers	75 323	26 581	35 775	11 405	149 084	146 854
	4 665 799	68 639	35 775	11 605	4 781 818	7 162 249
DÉPENSES						
Programmation						
Projets	3 174 265	—	75 000	—	3 249 265	5 558 642
Fonctionnement	917 492	—	—	—	917 492	782 233
	4 091 757	—	75 000	—	4 166 757	6 340 875
Administration	236 632	—	—	—	236 632	260 957
Dépenses de collecte de fonds	342 831	—	—	—	342 831	396 825
	4 671 220	—	75 000	—	4 746 220	6 998 657
REVENU (DÉPENSE) NET POUR L’EXERCICE POUR L’EXERCICE	(5 421) \$	68 639 \$	(39 225) \$	11 605 \$	35 598 \$	163 592 \$

Notes complémentaires aux états financiers 31 Décembre 2010

1. CONVENTIONS COMPTABLES

- (a) **But de l’organisation** : Inter Pares travaille en collaboration, à l’étranger et au Canada, avec des organisations de la société civile pour promouvoir une meilleure compréhension des causes, effets et solutions au sous-développement et à la pauvreté. Inter Pares est incorporée sans capital suivant l’article 11 de la Loi canadienne des corporations. La corporation est un organisme de bienfaisance selon l’article 149(1)(c) de la Loi de l’impôt sur le revenu et n’est pas assujettie à l’impôt sur le revenu.
- (b) **Méthode de comptabilisation** : Inter Pares utilise la méthode différée de comptabilisation des contributions. Les contributions sujettes à restriction sont considérées comme recettes pour l’année au cours de laquelle les dépenses liées surviennent. Les fonds reçus de l’ACDI pour les programmes étrangers sont enregistrés comme avances de programme quand ils sont envoyés à l’étranger, et sont enregistrés par la suite comme dépenses quand les montants sont dépensés par les partenaires étrangers. Les dons sont enregistrés comme recette dès réception.
- (c) **Instruments financiers** : Les placements sont classés comme étant détenus jusqu’à maturité et sont comptabilisés selon la fraction non amortie du coût. Les autres instruments financiers sont mesurés à la quantité au début reconnu approprie moins des allocations.
- (d) **Actifs immobilisés** : Les actifs immobilisés sont comptabilisés à leur valeur d’acquisition. L’équipement de bureau est amorti de manière linéaire sur une période de cinq ans. L’équipement informatique est amorti à un taux de 50% durant la première année et de 25% durant les deux années suivantes. L’immeuble est amorti de manière linéaire sur une période de 40 ans.
- (e) **Utilisation d’estimations** : La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu’elle fasse des estimations et qu’elle pose des hypothèses qui auront une influence sur les montants déclarés d’actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés de produits et charges pour la période. Les résultats réels pourraient s’éloigner de ces estimations.
2. **INSTRUMENTS FINANCIERS** Les instruments financiers d’Inter Pares consistent en l’encaisse, les comptes à recevoir, les investissements, les comptes à payer, et les avantages payable reliés aux années de service. Sauf indication contraire, c’est l’opinion de la direction qu’Inter Pares n’est pas exposée à des risques significatifs reliés à l’intérêt, la monnaie, ou le crédit résultant de ces instruments financiers et que les montants présentés se rapprochent de leur valeur juste.

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement Accumulé	2010 Net	2009 Net
Terrain	200 000 \$	— \$	200 000 \$	200 000 \$
Immeuble	582 230	125 500	456 730	471 480
Équipement de bureau et matériel informatique	126 235	105 182	21 053	20 302
	908 465 \$	230 682 \$	677 783 \$	691 782 \$

L’amortissement pour les actifs immobilisés s’élève à 31 803\$ (2009 – 26 353\$).

4. **INVESTISSEMENTS** Les investissements sont composés principalement de bons qui rapportent de l’intérêt à des taux entre 2,8% et 6,3% par année, avec des échéances variables de mars 2011 à août 2016. La valeur juste des investissements est de 1 611 006\$ (2009 – 1 538 669\$).
5. **AVANCES DE PROGRAMME ET REVENU REPORTÉ** Les avances de programme peuvent varier significativement d’année en année selon la date où les fonds sont envoyés à l’étranger et la réception du rapport des partenaires étrangers. Le revenu reporté consiste principalement de montants apparentés aux avances de programme étranger non dépensées.
6. **AVANTAGES PAYABLE RELIÉS AUX ANS DE SERVICE** Les employés d’Inter Pares accumulent un avantage payable relié aux années de service à raison d’une semaine par année de service jusqu’à un maximum de douze semaines. Les employés peuvent recevoir cet avantage lorsqu’ils quittent Inter Pares après cinq années de service.
7. **FONDS DE LEGS** En 2004, Inter Pares a décidé d’établir un fonds de legs. Les legs reçus sont enregistrés comme revenu dans ce fonds.
8. **FONDS DE PRÉVOYANCE** Inter Pares maintient un fonds de prévoyance sans restriction afin de remplir ses obligations dans l’éventualité de changements inattendus dans ses sources de financement extérieures.
9. **FONDS DE DOTATION** Le Fonds Margaret Fleming McKay reçoit des dons dont le capital est investi et inaliénable pour un minimum de dix ans. En plus de ces dons extérieurs restreints, le fonds de dotation contient des transferts d’Inter Pares qui sont assujettis aux mêmes restrictions. À la fin de l’année, le fonds de dotation incluait 82 900 \$ (2009 – 82 700 \$) composé de dons restreints à l’externe.
10. **INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL** Inter Pares définit son capital en tant que ses actifs nets, qui ne sont pas soumis aux conditions externes sauf une portion du fonds de dotation. L’objectif de la direction, pour la gestion de son capital, est de protéger la capacité de l’organisation à poursuivre son exploitation, pour qu’elle puisse continuer à fournir des services conformément à sa mission.